

Plan local d'urbanisme à Cucq : prise de bec autour du sort d'un petit oiseau, le cochevis huppé



Le cochevis huppé, oiseau de la discorde, était au cœur du débat du plan local d'urbanisme de Cucq.

CUCQ. Le plan local d'urbanisme (PLU) vient d'être approuvé par le conseil municipal, mais le commissaire-enquêteur a émis trois réserves. Parmi elles, la préservation d'un oiseau, le cochevis huppé. « J'ai failli en écraser un en arrivant, ils ne sont pas très malins ces oiseaux », plaisante André Kovacs. Cet oiseau, c'est le cochevis huppé et son nom ne parle qu'aux initiés. Pourtant on en a parlé lundi soir en mairie lors du débat lié au vote du PLU. Et l'élue d'opposition n'avait pas trop la tête à rire. Alors que ce fameux PLU a été approuvé par le conseil municipal – 21 pour, 3 contre, 3 abstentions – les discussions ont un peu tardé sur trois réserves imposées par le commissaire-enquêteur. Parmi elles, la création d'un espace de dune, entre le Sunny Beach et le restaurant Chez César, pour servir d'habitat de repli au

cochevis huppé. Et là, plus rien ne va : « Il n'y a aucune raison de se préoccuper de cet oiseau qui recherche surtout la proximité des habitations pour sa nourriture, s'offusque André Kovacs. Reconstruire une fausse dune dans un espace dunaire existant ne présente aucun intérêt car cet oiseau saura vite retrouver tout ce qui lui est nécessaire pour nidifier près des habitations sans attendre une improbable dune artificielle. » Le maire, Walter Kahn, a pris le sujet avec un peu plus de légèreté : « Vous avez de la chance d'en avoir croisé un sur la route, moi je n'en ai jamais vu. »

UN PASSAGE SOUTERRAIN POUR AMPHIBIENS

Parmi les autres réserves du commissaire-enquêteur, le pourcentage de logements aidés, locatifs ou en accession à la propriété, n'a pas posé problème lors du conseil

municipal. Ce pourcentage reste d'ailleurs fixé à 30 %, essentiellement près des commerces. En revanche, la dernière réserve concernant la création de corridors biologiques a une nouvelle fois tourné au débat entre le maire et André Kovacs. Ces corridors doivent voir le jour sur le front de mer pour préserver les amphibiens et les gastéropodes. Et, au niveau des voies de circulation, il faudra créer des passages souterrains pour décourager ces petites bestioles de traverser les voies et de finir plates comme des crêpes. « La création de mares artificielles en lieu et place des voiries existantes est une hérésie, lance André Kovacs. Vouloir attirer les batraciens et autres espèces rampantes vers des points d'eau artificiels risque de provoquer leur hécatombe si des déplacements massifs venaient à se produire. » ■ CLÉMENT MARTINET